

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6081

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAASAA Aicha

Date de naissance : 15.06.1955

Adresse : 109. Lot AL FATIT Sidi Naârof

Casa blanca

Tél. : 06 58 49 06 63

Total des frais engagés :

729 DH

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Kamal LARIBABI

ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE

Centre International d'Oncologie de Casablanca

4, Avenue des Casas Rue des Alouettes - Casablanca

Tél. : 05 22 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20.02.2023

Nom et prénom du malade :

SAASAA Aicha

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie

Carcinome mammaire

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

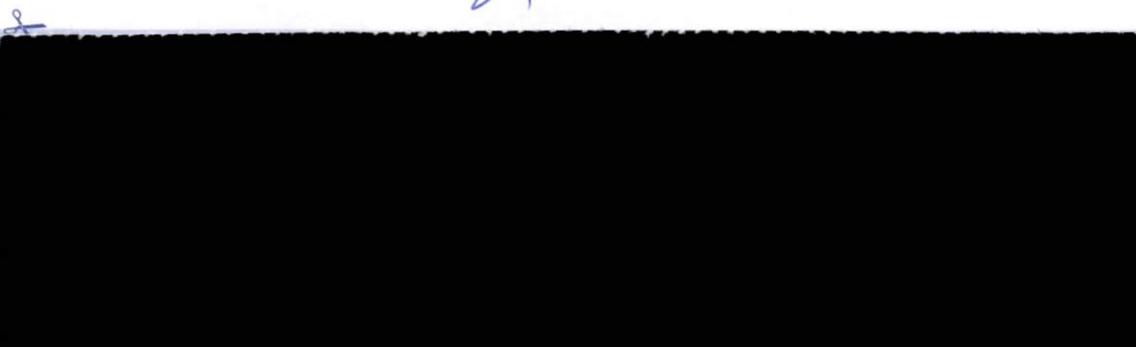
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.02.23 CS			250	 Dr. BOUBACAR SALL Centre International des Papyrus de Dakar 4 Route de l'Assas - Dakar Tél : +221 77 12 00 00
09.01.23 CS			67	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AHMED ALI SARL Dr AïSSI EL SOUAIDI Sidi Maârouf - Casablanca Tél./Fax : 05 22 97 32 16 GSM : 06 61 60 54 68	2010-01-23	379,-00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
SERVICE LABORATOIRE N°4 HOPITAL PRIVÉ CASABLANCA AÏN SEBAâ INPE: 090063272 279, Bd. Chefchaouni - Aïn Sebaâ	12/23	B76	100 Dhs

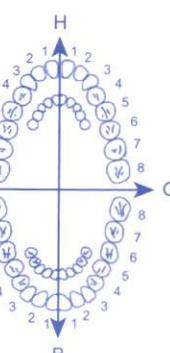
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		-		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI
Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes
Ancien praticien de l'Institut Bergonié-Bordeaux

Casablanca, le.....

20/02/2023

Mme SAASAA Aicha

240,00
1/ CEDOL

2cp x 3/ jour soit 2cp toutes les 8 heures au moment de
l'injection de GCSF , 3 jours

357,00

2/ CHEMOSET 8 MG

1cp x 2/j pour 5 jours matin et soir 1/4 d'heure avant le repas

T = 374,00

PHARMACIE AHMED ALI
SARL AU
Dr. Ali EL JOUADI
Sidi Maârouf Casablanca
Tél/Fax : 05 22 97 32 16
GSM : 06 61 60 54 68

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE
Centre International d'Oncologie de Casablanca
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

Cedol

باراسايتامول / كودين



جنة 20

عن طريق الفم

ستمدريك



Cedol®
20 Comprimés

22,00

Cédol®

PARACETAMOL / CODEINE

Composition :

Paracétamol..... 400 mg
Codeine phosphate..... 20 mg

Excipients..... q.s.p 1 comprimé.

Ne pas laisser à la portée des enfants

AMM N° 376/18 DMP/21/NRQ

SYNTHEMEDIC Ⓡ Voie orale

20 Comprimés



Laboratoires SYNTHEMEDIC
20-22 Rue Lubell El Houari
Roches Noires - Casablanca

نوع العقار: مسكن للآلام
والمضادات الحادة
للمخدرات
للاستخدام الداخلي
لبيان رقم التسجيل:
Liste I - Uniquement sur ordonnance

CHEMOSET®

Ondansétron

8 mg

LOT:0107004

EXP:11/24

PPV:357DH00

10 Comprimés Pelliculés

Voie Orale

Composition : Par Comprimé pelliculé

Ondansétron (DCI) 8 mg

Eq. Ondansétron HCl 10 mg

Excipients q.s.p 1 comprimé

Contient du lactose

indications, Contre-indications

Pesologies & Précautions d'emploi : Lire la notice à l'intérieur

Conserver à une température inférieure ou égale à 25°C, à l'abri de la lumière



Médicament autorisé n°: 83/15 DMP/21/NRQ

Respecter les doses prescrites

Tableau A

TENIR HORS DE LA PORTEE ET DE LA VUE
DES ENFANTS



CHEMOSET® 8mg

10 comprimés pelliculés



6 118001 250615

كيموست®

أندوتسيترون

8 ملغ



10 أقراص ملمسة
عن طريق الفم

Fabriqué par Pharmathen - Grèce
Importé par



Zone Industrielle Ouest Ain Harrouda
Route Régionale n° 322 (ex R.S 111)
Km 12.400 Ain Harrouda 28 630 - Mohammedia, Maroc





AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع



Casablanca , le 20/02/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 200223-011 Pvt du: 20/02/2023 7:58
Mme SAASAA AICHA
 IPP Patient : 23-000878/23
 Patient Ordinaire :
 Prescrit par Dr LAHBABI KAMAL

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NUMERATION

Globules blancs	:	7 720	/mm ³	(4000 - 10000)	6710 (30/01/23)
Globules rouges	:	4,28	10 ⁶ /mm ³	(3,92 - 5,08)	4,44 (30/01/23)
Hémoglobine	:	11,40	g/dl	(11,9 - 14,6)	11,80 (30/01/23)
Hématocrite	:	35,90	%	(36,6 - 48)	36,90 (30/01/23)
VGM	:	83,80	fL	(82,9 - 98)	83,10 (30/01/23)
TCMH	:	26,60	pg	(27 - 32)	26,50 (30/01/23)
CCMH	:	31,80	g/dl	(32 - 36)	31,90 (30/01/23)
Plaquettes	:	238 000	/mm ³	(150000 - 450000)	244 000 (30/01/23)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	77,10 %	Soit	5952/mm ³	(1500 - 7000)	4650,03 (30/01/23)
Lymphocytes	:	15,30 %	Soit	1181 /mm ³	(1500 - 4000)	1536,59 (30/01/23)
Monocytes	:	7,00 %	Soit	540/mm ³	(100 - 1000)	503,25 (30/01/23)
Polynucléaires Eosinophiles	:	0,20 %	Soit	15 /mm ³	(50 - 500)	0,00 (30/01/23)
Polynucléaires Basophiles	:	0,40 %	Soit	30/mm ³	(10 - 70)	20,13 (30/01/23)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaa - Casablanca
 Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
 RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
 E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza
 Médecin Biologiste
 INPE : 090063272



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI
Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes
Ancien praticien de l'institut Bergonisé-Bordeaux

Casablanca, le.....

09/01/2023

Mme SAASAA Aicha

NFS

RDV prévu le

20.2.23

Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE ①
Centre International d'Oncologie de Casablanca
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Aïn Sebaâ

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

279, BD Chefchaouni Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hp-casablanca.ma

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE
Dr. MRABET Mustapha
Médecin Biologiste

AKDITAL

Honoraires

Dossier N°: 200223-011 du: 20/02/2023

Casablanca , le 20/02/2023

Médecin Dr :LAHBABI KAMAL

23-000878 N°Chambre

Patient :Mme SAASAA AICHA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
Prélèvement sang veineux	1	11,750
Total B		80
Total en dirhams		100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 030063272
279, Bd. Chechabuni - Ain Sebaâ